

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| - Les nouvelles en bref... | Page 1 |
| - L'Entérotoxémie | Page 2 |
| - Comment reconnaître la maladie, les facteurs de risque | Page 2 |
| - Prévenir les facteurs de risque | Page 2 |
| - La vaccination | Page 3 |



Source RESIR

**LE RÉSEAU SENTINELLE
EN BREF...**

Pathologies rencontrées dans les élevages sentinelles

Diarrhées sur les chevreaux causées entre autre par le froid, des coccidioses, des colibacilloses. Les œufs de coccidies et les colibacilles sont résistants dans le milieu extérieur. Il est important d'être rigoureux sur le nettoyage et la désinfection aussi bien dans le bâtiment que sur les parcours. Ces diarrhées ont occasionné chez certains des ralentissements de croissance, voire des mortalités.

Les **avortements** sont encore d'actualité. Dans de nombreux cas, la responsabilité de la **toxoplasmose** a été mise en évidence.

Des symptômes nerveux ont été observés, associés à des mortalités chez des caprins. L'autopsie d'un animal, suivie d'un prélèvement de l'encéphale (cerveau) pour analyse bactériologique a permis de détecter la présence de **listériose**. Il s'agit d'une bactérie se multipliant dans les moisissures d'aliments mal conservés (exemple : l'ensilage, le foin...).

Les **parasites externes** (gale, puces), les **mammites** et l'**ecthyma contagieux** restent les problèmes majeurs qui touchent la plupart des élevages sentinelles suivis.



Attention : les avortements sont des pathologies rencontrées encore régulièrement en élevage caprin. **La déclaration des avortements auprès du vétérinaire sanitaire reste une obligation légale.** Toutefois, nous vous rappelons que **l'identification du cheptel est aujourd'hui obligatoire pour pouvoir bénéficier de la gratuité de la première visite du vétérinaire**, pendant laquelle celui-ci effectue la prise de sang pour la recherche de la brucellose (maladie réglementée), prise en charge par la DSV.



Les importations

Des efforts ont été faits sur l'introduction des animaux à la Réunion : application de la charte sanitaire avec mise en place de quarantaine et administration des traitements recommandés (vaccins, purge..). Bravo aux éleveurs...



L'ENTÉROTOXÉMIE



Mort brutale sans signes cliniques précurseurs

L'infection est due à une bactérie : *Clostridium perfringens* (surtout type D, mais les types A, B et C sont aussi signalés). D'autres espèces de clostridies comme *C. sordelli* peuvent aussi être impliquées. Ces clostridies sont présentes normalement en faible quantité dans la flore digestive des ruminants sains. Dans certaines circonstances (transition alimentaire brutale, stress...) elles se multiplient brutalement en produisant des toxines mortelles qui se diffusent dans l'organisme et entraînent la mort de l'animal.

Comment reconnaître la maladie ?

Généralement, la mort survient brutalement (surtout chez les ovins). Chez la chèvre, la mort est souvent précédée par des symptômes tels que de la diarrhée (très liquide, contenant du sang), des douleurs abdominales, une déshydratation et des troubles nerveux (mouvements de pédalage, convulsions) qui peuvent évoluer pendant 2 à 4 jours. Une des caractéristiques de cette pathologie est que l'animal gonfle rapidement après sa mort.

A l'autopsie, on observe une atteinte du caecum, du côlon, voire de l'intestin grêle. Parfois, le rein présente un aspect pulpeux et ramolli.

Aucun traitement n'est réellement efficace. La prévention est donc de rigueur.

La prévention de la prolifération excessive des clostridies passe par le maintien d'une flore intestinale stable, grâce au contrôle des facteurs de risque, et par la vaccination.

Facteurs de risque

La non maîtrise des points suivants peut favoriser la multiplication des clostridies :

- L'alimentation
- L'abreuvement
- L'état sanitaire (animaux, bâtiments et parcours)
- Le stress

Ce sont souvent les plus beaux animaux qui sont atteints.

Prévenir les facteurs de risque



L'ALIMENTATION (facteur de risque majeur)

La maîtrise de l'alimentation permet d'empêcher la multiplication des clostridies en favorisant une bonne motricité intestinale.

Attention...



♦ **aux changements d'alimentation** (hiver, été) : apports brusques et importants de céréales et/ou de protéines. Tout changement d'alimentation est susceptible de déstabiliser la flore intestinale au profit du développement des clostridies. Pour tout changement alimentaire, une transition progressive est recommandée. Par exemple, le passage d'un aliment à un autre doit s'effectuer sur une semaine environ par introduction progressive du nouvel aliment dans la ration. De même, à l'acquisition d'un nouvel animal, il est important de se connaître le type d'alimentation qu'il recevait avant son arrivée dans l'élevage et de procéder à une transition alimentaire progressive.

- ♦ **à la mise au pâturage avec une herbe jeune** (pauvre en cellulose et riche en éléments azotés).
- ♦ **à la qualité de l'alimentation** : une trop faible teneur en cellulose dans la ration limite la motricité intestinale et peut favoriser la multiplication des clostridies.
- ♦ **aux quantités d'aliments distribués** (l'entérotoxémie survient souvent chez les animaux qui reçoivent une alimentation trop riche).

★ Pour les agneaux et chevreaux, il est nécessaire de maîtriser l'alimentation lactée (cf. *bulletin sentinelle ovin/caprin n°2, fiche* : « L'alimentation lactée, utilisation de lait reconstitué »). Les brebis à forte production laitière, les agneaux et chevreaux nourris au lait reconstitué, les agneaux de moins de 2 semaines et les agneaux sevrés en engraissement sont des sujets à risque.



LE STRESS

Un stress quelconque est susceptible de perturber le transit intestinal. La manipulation des animaux doit se faire dans le calme : attention lors de traitements, vaccinations, déplacements...



L'ABREUUREMENT

La quantité et la qualité de l'eau de boisson doivent être maîtrisées : un manque d'eau (rythme et mode de distribution), des abreuvoirs souillés, un nombre insuffisant de points d'eau, etc. sont autant d'éléments pouvant fragiliser la flore intestinale.



L'ETAT SANITAIRE

⇒ Animaux / Bâtiments / Parcours

Le développement excessif de parasites digestifs peut affecter la motricité intestinale. La vermifugation des animaux, l'entretien, le nettoyage et la désinfection des bâtiments et des parcours sont indispensables à la prévention de l'entérotoxémie.

LA VACCINATION : Prévenir l'entérotoxémie

La maîtrise des facteurs de risque peut ne pas suffire, aussi est-il généralement pertinent de vacciner les animaux. La vaccination permet la mise en place d'une immunité efficace contre certaines toxines produites par les clostridies.

★ Protocole vaccinal

Primo-vaccination : Elle doit comporter au moins 2 injections espacées de 4 semaines.

Rappels : Les rappels vaccinaux doivent être annuels. Il faut être vigilant sur la date de rappel (*trop tôt / trop tard*).

★ Recommandations particulières pour la vaccination

- Pour la mise en place du système immunitaire ne vacciner que les animaux en bonne santé.
- Différentes stratégies vaccinales peuvent être mises en œuvre. Les rappels doivent être effectués avant chaque période à risque :
 - Si la maladie survient de façon répétitive chez les jeunes agneaux ou chevreaux d'un élevage, la vaccination des mères est sans doute la meilleure prévention (la primo-vaccination doit être conduite au cours de leur première année, puis une injection de rappel doit être effectuée chaque année 4-6 semaines avant la mise bas).
 - Pour les *jeunes issus de mères non vaccinées*, la primo-vaccination doit être conduite à **2 semaines d'âge** (seconde injection 4 semaines après).
 - Pour les *jeunes issus de mères vaccinées*, la primo-vaccination doit être conduite à **8 semaines d'âge**.
 - Pour les jeunes en engraissement, en prévention de l'entérotoxémie, il n'est pas rentable de diminuer la quantité de concentré de la ration (pour limiter le risque lié à l'alimentation). La vaccination de tous les jeunes lors de leur première introduction dans le lot d'engraissement diminuera probablement les pertes à un niveau acceptable (2 injections à 4 semaines d'intervalle les protègent pendant la période d'engraissement).
 - Lors de la mise à la reproduction, l'alimentation des mères est souvent augmentée (flushing). Il peut donc être intéressant de vacciner 2 semaines avant le début de la supplémentation alimentaire.

★ Vaccin utilisé à la Réunion

Il existe différents vaccins contre les clostridies. A la Réunion, le vaccin MILOXAN® (Merial) est le plus employé. Il est utilisable aussi bien chez les bovins que les petits ruminants. Il s'agit d'un vaccin inactivé et adjuvé qui protège contre plusieurs espèces de *Clostridium spp.*

A savoir...

Les vaccins usuels contre l'entérotoxémie immunisent aussi contre d'autres pathologies provoquées par d'autres clostridies, dont le **tétanos** (dû à *Clostridium tetani*). Les spores bactériennes de *C. tetani* (forme de résistance de la bactérie dans le milieu extérieur) pénètrent dans l'organisme par l'intermédiaire de plaies (castrations, barbelés...). La maladie se manifeste par des contractures et raideurs musculaires qui commencent par les muscles de la tête (muscles masticateurs, oculaires, muscles du cou) et touchent ensuite les muscles locomoteurs. L'animal mort présente un corps en hyperextension et une paralysie rigide (différente de la paralysie flasque rencontrée dans les cas de botulisme).

Pour tout renseignement complémentaire, en cas de suspicion de la maladie ou de conseil à son sujet, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire traitant.